

A l'attention de l'ensemble des députés parlementaires wallons,

Mesdames, Messieurs,

L'affaire Publifin a remis en avant le souci de la société civile de s'assurer d'une meilleure transparence des finances publiques ainsi qu'une plus grande implication dans la conception des budgets. Les Parlement et Gouvernement Wallons, à travers le ministre des pouvoirs locaux mais aussi à travers l'ensemble des députés et ministres, sont attendus sur des mesures concrètes pour se prémunir face à de nouvelles pertes de contrôle des finances publiques.

Néanmoins, il n'est pas évident de concevoir des dispositifs qui permettront d'atteindre ces objectifs. Notre association Periferia, active depuis 18 ans dans la participation citoyenne et la démocratie participative, propose d'alimenter la réflexion à partir d'expériences concrètes développées en Belgique et ailleurs. En effet, Periferia est née d'expériences au Brésil et accompagne toujours de nombreuses initiatives citoyennes et publiques, notamment dans le domaine des finances publiques et de la transparence.

C'est avec cette position privilégiée que nous souhaitons porter à votre connaissance des pratiques tout à fait inspirantes (avec des liens hypertextes pour les approfondir) pour proposer des mesures en Wallonie. Il s'agit tant de dispositifs permettant une meilleure compréhension du budget local par les citoyens, qu'une possibilité de contrôle de ces derniers, que des dispositifs de co-construction du budget entre citoyens et élus.

Les citoyens sont souvent perçus comme n'étant pas en mesure de comprendre le fonctionnement d'un budget municipal. Pensant avant tout qu'il s'agit d'un manque de formation, plusieurs villes ont impulsé **un processus de compréhension budgétaire**. On pointera notamment le [travail mené avec des citoyens à Anderlecht¹](#) ; de même que la commission consultative du budget à Pont-de-Claix (France) où des citoyens tirés au sort et d'autres répondant à un appel relayé dans la presse locale, ont suivi une formation de compréhension du budget local via un document annuel (le « *Pense pas bête du citoyen gestionnaire* » dont un exemplaire est annexé à ce courrier). Deux expériences qui ont démontré que des citoyens portent un intérêt réel au budget public.

Avec le souci du regard citoyen pour garantir la transparence, d'autres expériences permettent un **contrôle budgétaire par les citoyens**. Ici, au-delà de la compréhension du budget, les citoyens ont un droit de regard sur les dépenses publiques. Au Honduras, des commissions citoyennes de transparence ont ainsi vu le jour en 2002 dans de nombreuses municipalités du pays. Initialement mises en places comme condition de l'annulation de la dette par les gouvernements étrangers, elles ont depuis acquis une reconnaissance légale et

¹ <https://docs.google.com/file/d/0B24jKruj8k2Zc3cybWxJVfVMDg/edit>

sont amenées à formuler des recommandations pour une meilleure utilisation de l'argent public (voir document de présentation en annexe).

Plus proche de nous, la Ville de Limoges (France) a mis en place une [commission « éthique et transparence »](#)² composée d'élus de la majorité comme de l'opposition et de citoyens inscrits sur les listes électorales. Cette commission a un rôle consultatif dans la gestion des affaires locales, et le maire s'engage à respecter ses orientations, notamment en matière de conflits d'intérêt, de risque de corruption ou de lobbying.

Enfin, certaines institutions s'inscrivent dans des **démarches qui associent les citoyens aux décisions quant à l'utilisation des finances publiques**. On retrouve l'expérience du Conseil Consultatif Budgétaire de Pont-de-Claix³ (France) qui était amené à formuler des recommandations aux élus pour l'utilisation du budget, et bien sûr les nombreuses expériences de budgets participatifs en Europe et dans les différents continents ([base de données répertoriant de nombreuses expériences et analyses](#)⁴, disponible sur notre site). Même si l'expérience est encore modeste en comparaison aux nombreux budgets participatifs qui se sont développés en Europe, la Région de Bruxelles-Capitale a initié un [budget participatif dans le cadre des Quartiers Durables Citoyens](#)⁵. L'attribution et la répartition du budget (100.000 euros/an) se fait avec les citoyens selon des critères élaborés et revus chaque année par les participants. Cette expérience constitue une première étape et a démontré que là encore, l'exercice de co-construction de décisions budgétaires intéresse de nombreux citoyens.

Si nous vous transmettons quelques informations autour de ces expériences, c'est parce que nous sommes persuadés qu'elles contribuent à des formes de démocratie participative, importantes à envisager en complément de la démocratie représentative. Elles permettent aux élus de bénéficier d'autres regards et informations au moment de prendre des décisions, et donnent aux citoyens un rôle essentiel – généralement très peu valorisé aujourd'hui – mais qui néanmoins alimente les liens entre l'action politique et la société civile.

Pour que cet apport et ce lien soient possibles, nous sommes conscients qu'un double processus de formation est nécessaire : l'un envers les citoyens concernant les enjeux des décisions à prendre ; l'autre au niveau des élus et services publics quant aux manières de co-construire avec les citoyens. C'est donc un travail main dans la main qui doit s'engager.

En espérant que ces quelques exemples qui montrent que d'autres gouvernements se sont déjà aventurés dans de telles pratiques avec succès, nous restons à votre disposition pour approfondir et échanger autour de ces perspectives pour la Région Wallonne.

² <http://www.ville-limoges.fr/index.php/fr/vie-municipale-et-citoyenne/commission-ethique-transparence>

³ <http://elevons-niveau-nos-democraties.ning.com/profiles/blogs/pont-de-claix-38-le-conseil>

⁴ <http://periferia.be/index.php/fr/archives-fr/base-de-donnees>

⁵ http://www.quartiersdurablescitoyens.be/wp-content/uploads/2017/02/2017_Reglement-du-budget-participatif- QDC_FR.pdf

